

DELIBERATION
N° 2012-127 du 2 OCTOBRE 2012



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

**OBJET : MODIFICATION AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET
DES CREDITS DE PAIEMENTS (AP/CP) 2012**

Rapporteur : M. le Président

Le 02 octobre 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 26 septembre 2012, en la salle du Conseil sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 31 jusqu'à la délibération n°2012-120
32 à partir de la délibération n° 2012-121 et jusqu'à la
délibération n° 20102-144
31 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de pouvoirs : 1 jusqu'à la délibération jusqu'à la délibération n° 2012-144
2 à partir de la délibération n° 2012-145

Nombre de votes : 32 jusqu'à la délibération n° 2012-120
33 à partir de la délibération n° 2012-121

M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M me Renée PETELET, M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2012-121), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n° 2012-144) Mme Claude JIMENEZ, Mme Mirelle FABRE, Mme Marie MARCHELLO, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, Mme Claudine FINE, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Christophe MARTIN, M. Guy HERMITTE, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL

Avaient donné pouvoir : M. Marc FORNESI à M. Guy HERMITTE
M. Philippe SEZANNE à M. Xavier CRET à partir de la délibération n° 2012-145

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu la nomenclature M14,

Vu la délibération n°2011-13 du 29 mars 2011, relative à la mise en place des AP/CP au sein de la Collectivité,

Vu la délibération n°2011-14 du 29 mars 2011, relative aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiements 2011,

Vu la délibération n° 2011-68 du 4 octobre 2011, relative à la modification des AP/CP pour l'année 2011,

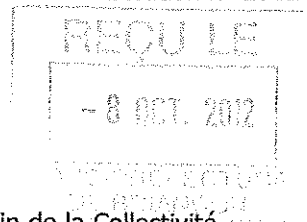
Vu la délibération n° 2012-27 du 10 avril 2012, relative à la modification des AP/CP pour l'année 2012,

Considérant la nécessité de procéder à la modification de l'AP/CP du Quai de transfert

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale & Finances » en date du 3 septembre 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 4 septembre 2012,

Délibération n° 2012-127



Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve les modifications d'autorisations de programme et de répartitions des crédits de paiements ci-après,
- Autorise les reports des crédits de paiement sur l'année N+1 automatiquement.

AP N°2011-04	DEPENSES				RECETTES				AUTOFINANCEMENT
	AP	CP			AP	CP			
		2011	2012	2013		2012	2013		
annonces	3 000		3 000		FCTVA	190 500	50 700	139 800	1 030 820
terrains	39 000		39 000		CG 05	48 600	14 580	34 020	
travaux	1 227 920	11 601	325 000	891 319					
TOTAL	1 269 920	11 601	367 000	891 319	TOTAL	239 100	65 280	173 820	

AUTORISATION DE PROGRAMME			
AP votée le 29.03.2011	Révision du 10.04.2012	Révision du 2.10.2012	CUMUL
1 015 600	- 177 400	431 720	1 269 920

CREDITS DE PAIEMENT				
CP antérieurs	CP 2011	CP 2012	CP 2013	Après 2013
0	11 601	367 000	891 319	0

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 05 OCT. 2012

Date affichage : 09 OCT. 2012